

milles dont la base est tracée d'une pointe de terre à l'autre, ce qui inclurait par exemple le détroit de la Reine-Charlotte et le golfe du Saint-Laurent? Par ailleurs, les États-Unis ont-ils accepté de renoncer jusqu'à un certain point à ce qu'ils appellent leurs droits acquis en matière de pêches?

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, nous avons rencontré quatre fois les représentants du gouvernement américain au sujet de l'importante question de la limite de douze milles. On n'a pas encore réglé les détails de cette affaire et je ne crois pas que ce soit le moment propice d'en discuter, du moins pas avant la fin des pourparlers.

M. Barnett: Puis-je poser une question supplémentaire? Selon le ministre, quand ces négociations prendront-elles fin?

L'hon. M. Robichaud: Nous espérons mener à bien, très bientôt les pourparlers avec les États-Unis et nous préparons déjà des négociations avec d'autres pays que touche cette question.

(Texte)

LA GALERIE NATIONALE

CONGÉDIEMENT DU PRÉSIDENT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Léon Balcer (Trois-Rivières): Monsieur le président, je pose ma question à l'honorable secrétaire d'État.

Pourrait-il dire à la Chambre pour quel motif, autre qu'un motif politique, M. Thomas Maher, de Québec, a été démis de son poste de président de la Galerie nationale?

L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État): Monsieur le président, mes renseignements sont à l'effet que M. Maher n'a pas été limogé de son poste à la Galerie nationale.

L'hon. M. Balcer: S'il n'a pas été limogé, l'honorable secrétaire d'État pourrait-il dire à la Chambre exactement ce qui s'est produit?

L'hon. M. Lamontagne: Monsieur le président, si l'honorable député veut bien avoir l'obligeance d'inscrire sa question au *Feuilleton*, nous y répondrons.

(Plus tard)

(Traduction)

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, comme suite à la question de l'honorable député de Trois-Rivières, j'aimerais demander au secrétaire d'État s'il sait que M. Maher a été révoqué de façon dictatoriale et sommaire de la présidence du conseil d'administration de la Galerie nationale?

[M. Barnett.]

L'hon. M. Lamontagne: Autant que je sache, monsieur l'Orateur, M. Maher fait encore partie du conseil d'administration.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre voudrait-il répondre à la question que je lui ai posée? Sait-il que M. Maher a été révoqué sans formalités de son poste de président?

L'hon. M. Lamontagne: Je ne crois pas qu'il ait été révoqué sans formalités.

LA PRODUCTION DE DÉFENSE

CALGARY—DEMANDE DU MAINTIEN DU CENTRE D'ENTRETIEN DES LIGNES AÉRIENNES DU PACIFIQUE-CANADIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie. A-t-on pris des mesures en vue de maintenir le centre de réparations des Lignes aériennes du Pacifique-Canadien, à Calgary?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Aucune mesure n'a été prise, monsieur l'Orateur. Comme les travaux que le ministère de la Défense nationale confiait au centre de Calgary ont fortement diminué, il n'est plus possible de continuer l'exploitation du centre d'entretien des Lignes aériennes du Pacifique-Canadien.

L'hon. M. Harkness: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il tenu compte du fait que le grand nombre d'avions de l'ARC entreposés dans le Sud de l'Alberta auront encore besoin de soins et d'entretien et que le centre de Calgary pourrait faire ces travaux à meilleur compte que si l'on adoptait une autre formule?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que les renseignements de l'honorable représentant soient tout à fait exacts. Les installations actuelles d'entreposage coûtent beaucoup moins cher qu'elles ne le seraient à Calgary.

L'hon. M. Harkness: Je me demande, monsieur l'Orateur, si le ministre ne pourrait pas se renseigner sur le coût éventuel d'un tel projet. Je serais fort surpris si l'on avait déjà étudié la question. J'aurais une autre question complémentaire. A-t-on établi un programme afin de fournir du travail aux centaines d'hommes qui perdront leur emploi par suite de la fermeture du centre d'entretien et, dans l'affirmative, quel est-il?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, je serai heureux de me renseigner de nouveau sur le coût du projet. Pour ce qui est du travail à accorder aux personnes mises à pied, les représentants du ministère de la Production de défense, du syndicat intéressé,